

FICHE CONTACT MARIAGE

Date souhaitée :horaire envisagé :
pour votre mariage en l'église de.....

	Futur marié	Future mariée
Nom		
Prénom		
N° téléphone		
Mail		
Adresse complète		
Profession		
Baptisé	Oui / non Si oui : date et lieu (ville et département)	Oui / non Si oui : date et lieu (ville et département)
Désirez-vous une célébration de mariage, avec messe (avec la communion ? oui / non		
Mariage civil : Date :		Lieu :
Avez-vous des enfants (prénoms et âges) : Si oui, vont-ils au caté ? Etes-vous intéressés ?		
Nom et prénom de chaque témoin (2 maximum chacun) si vous les avez déjà choisis : pour la mariée : pour le marié :		
Autres renseignements ou souhaits :		

Les documents suivants sont nécessaires pour valider votre dossier : (lire la notice)

- la participation financière à la préparation au mariage (encaissée en novembre)
- Le casuel (encaissé après votre mariage)
- Une copie intégrale de l'acte de naissance, datant de moins de 3 mois, pour chacun de vous

Cette fiche contact, la participation financière à la préparation au mariage, le casuel et les actes de naissance sont à fournir pour le **1^{er} novembre 2024 au plus tard**.

Sans un dossier complet et validé par la paroisse, vous ne pourrez pas commencer votre préparation au mariage, vous ne pourrez donc pas vous marier en 2025.

Le tout est à transmettre à l'adresse de la paroisse de la Bonne Nouvelle en Val de l'Eure.

J'accepte de recevoir par mail :.....(adresse mail)

Entourer votre choix :

- les annonces de la paroisse (1x par mois)..... oui non
- la newsletter (1x par semaine).....oui non
- les informations concernant l'éveil à la foi / le catéchisme oui non

Vous recevrez durant votre année de préparation au mariage des invitations aux grands événements de la vie liturgique (messe des familles, de Noël, de Pâques, de la Pentecôte...). Vous êtes les bienvenus.

Signatures pour accord :

« NOTICE » pour se marier en 2024-2025

Comment se passe la préparation au mariage ?

Elle se compose de **3 rencontres collectives obligatoires** : (les dates sont susceptibles d'être modifiées)

- dimanche 03 novembre 2024 à la paroisse de Courville/Eure

- samedi 18 janvier 2025 à la paroisse de Courville/Eure

- dimanche 30 mars 2025 : journée sur la sexualité, à la Visitation, 22 rue d'Aligre à Chartres

ET de plusieurs rencontres

- avec un couple accompagnateur

- puis avec un célébrant (prêtre ou diacre)

ET un week-end **vivement recommandé** : 1^{er} et 2 mars 2025 à Montligeon (61).

Les couples ayant participé à cette retraite sur le thème du pardon sont repartis enrichis et rassurés.

Pour toutes ces rencontres, il est demandé de venir sans vos enfants.

Votre demande de mariage étant une démarche sérieuse, en cas d'absence à l'une de ces rencontres, votre mariage religieux sera décalé à l'année suivante. Vous pourrez ainsi participer à la totalité de la préparation mariage sur 2 ans.

La participation financière à la préparation au mariage

Le mariage est un engagement, vous allez suivre une préparation accompagnée de couples bénévoles. Nous nous retrouverons plusieurs fois à la salle paroissiale de Courville/Eure autour d'un café et de petits gâteaux...dans une salle chaleureuse où la lumière et le chauffage seront des nôtres. Nous vous offrirons un kit utile de bienvenue..

Afin de pouvoir payer les frais de fonctionnement, nous vous demandons une participation d'un montant de **50 euros à l'ordre de la Paroisse de la Bonne Nouvelle en Val de l'Eure**. Ce chèque sera encaissé à l'issue de notre première rencontre collective en novembre.

Le casuel

L'Eglise affirme fortement que le Sacrement de Mariage « n'est pas un produit de consommation » , « il n'est pas à vendre ». Cependant pour faire face à ses charges, l'Eglise demande pour un mariage, une « offrande », nommée **casuel**, effectuée **auprès de la Paroisse du lieu du mariage**. Un montant minimum de **300 € est préconisé à l'ordre de la Paroisse de la Bonne Nouvelle en Val de l'Eure**. Le montant ne sera encaissé qu'après le mariage.

En cas de difficultés financières, en parler au Père Maurice Manwell.

La copie intégrale de l'acte de naissance

Chacun des fiancés doit faire la demande d'une copie intégrale de son acte de naissance auprès de sa mairie de naissance. Les délais peuvent être longs. Demandez-la rapidement dès que vous recevez ce dossier. Nous en avons besoin **avant le début de votre préparation au mariage. Vous devez nous la transmettre dans un délai de moins de 3 mois à partir de la date de la délivrance.**

Si votre lieu de résidence se situe en dehors du territoire de la Paroisse de « La Bonne Nouvelle en Val de l'Eure »

- Veuillez nous indiquer les raisons pour lesquelles vous avez choisi l'église désignée ci-dessus.
- Contactez votre paroisse :
 - pour faire votre préparation de mariage le plus près de chez vous,
 - pour demander l'autorisation de vous marier dans notre paroisse. Sans l'accord du prêtre curé de votre paroisse, nous ne pourrions pas célébrer votre mariage ici,
 - prévoir de venir avec le célébrant de votre paroisse.

Et après votre mariage ? Soirée retrouvailles autour d'un apéro par exemple. La date n'est pas encore fixée. Moment convivial garanti !

**Pour toute demande de renseignements, s'adresser à : Liliane Pichot ou Claude de Fleurian
(Equipe Prépa Mariage)**

Tél : 02.37.26.75.68 ou lr.pichot@orange.fr

Tel : 06 70 19 07 11 ou claudedefleurian@aol.fr